



LUTTES  
SOLIDARITES  
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297  
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU  
DE  
DEPÔT :  
5000  
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL. N°392 Mai 2022



Photo d'une permanence de Lst Namur

## Sommaire

- P.2/3 **FEDERATION – UN PIED  
DEDANS, DEUX PIEDS DEHORS**  
Témoignage
- P.4 **NAMUR – EN SOLIDARITE AVEC  
L'UKRAINE**  
Un courrier qui questionne  
La solidarité nous permet d'avancer, pas  
la discrimination
- P.5 **FEDERATION – DIALOGUE  
DANS L'AGORA**
- P.6 **FEDERATION – NOS DROITS**  
La carte d'identité
- P.7 **ANDENNE - HORS CADRE**  
Le monde en main
- P.8 **FEDERATION - CA SE PASSE**  
Cahier de revendications  
Concertations au SLP  
Logements inoccupés  
Ici et là ça bouge !

## Editorial

Le premier mai, c'est la fête du travail

C'est aussi le rappel du massacre de Fourmies en 1891 dans le nord de la France. L'armée tire sur le cortège qui menait la foule, des familles, des enfants, pour une soirée festive à l'occasion des revendications pour la journée des huit heures. Des femmes et des enfants sont tués.

Avec cette date, il semble qu'on a surtout retenu l'importance de fêter le travail, sous l'angle particulier qu'est l'activité de produire les richesses. Sous-entendu dans le cadre de l'emploi. Nous en gardons plutôt le souvenir des luttes et des résistances à l'oppression réprimées par l'armée, ce 1er mai 1891.

Aujourd'hui nous joignons encore à cette fête, les luttes et les résistances à la misère de toutes les personnes et familles qui refusent et dénoncent les conditions de vie inhumaines qui leur sont imposées. Les réflexions et témoignages que nous partageons dans ces pages constituent pour nous un travail réel pour bâtir un monde plus juste, qui est en union avec les volontés et les espérances des personnes et familles réprimées et tuées par leur armée en 1891.

Luc Lefèbvre

Que celui ou celle qui sait lire,  
lise et partage ce journal avec celui ou celle  
qui n'a pas pu apprendre à lire.

Fédération

## UN PIED DEDANS, DEUX PIEDS DEHORS

*JE SUIS PAPA DE 3 ENFANTS ET MA VIE S'EST RESUMEE, JUSQU'IL Y A PEU,  
A RESTER EN DEHORS DU SYSTEME PAR DE NOMBREUSES STRATEGIES  
POUR PROTEGER MA FAMILLE DE LA MISERE.*



### UNE VIE DE VAGABONDAGE

Étant jeune j'ai beaucoup travaillé en noir dans l'HORECA, j'ai parfois eu des contrats mais j'ai toujours eu le sentiment d'être exploité et pas reconnu.

Dans les étapes de ma vie, je me suis retrouvé à plusieurs reprises dans la rue. J'ai trouvé des zones pour poser ma tente dans des lieux discrets car j'avais honte.

J'ai également fait de nombreux abris de nuit dans de nombreuses régions en Wallonie et à Bruxelles. Les centres pour hommes j'en ai fait pas mal aussi mais la rue c'est mieux ! On ne vous vole pas votre argent, on ne vous contrôle pas constamment et vous n'êtes tenus à aucune obligation et ni besoin de rendre des comptes.

Honte de me dire qu'à 35 ans j'étais nulle part dans ma vie, je n'avais ni de chez moi, ni d'emploi et aucun point d'attache. Je peux même dire que ma vie a été faite de vagabondage.

### DEFENDRE MA VIE

Je sais que, dans ma survie, j'ai causé du tort autour de moi. Je me suis un peu vu comme un « Robin de bois ». Dans mon esprit je pense que l'humain qui est tout en bas a le droit de défendre sa vie quitte à être

complètement déshumanisé et c'est ce que je m'employais à faire en squattant des maisons vides.

Je me disais qu'au point où j'en suis ça ne changera plus rien et que le système est responsable.

Pour moi, j'étais seul et je crèverai seul dans un monde où je n'ai jamais trouvé ma place. Je n'avais plus confiance en l'humain et encore moins en la société.

### UN AUTRE CHEMIN ?

Sur mon chemin j'ai rencontré une femme merveilleuse qui m'a appris beaucoup de la vie en famille et de l'union.

J'ai eu du mal à quitter ma vie de marginal parce que là où je m'installais ce n'était que provisoire. Je me rendais de ville en ville. Parfois je me fixais quelques mois dans un appartement mais jamais pour très longtemps.

À chaque fois que je me réinsérais grâce à une adresse les problèmes me rattrapaient, je devais rendre des comptes que ce soit à la justice ou à un tas de créanciers.

J'ai choisi une vie d'errance et j'étais profondément inscrit dans cette démarche. J'ai continué de fonctionner de cette manière malgré cela, dans ma vie j'ai quand même réussi à fonder une famille et tisser des liens très forts.

Je voulais à tout prix rester invisible et sans obligations dans la société parce que j'ai été pris d'une grande peur. Peur que toutes mes erreurs se retournent contre mes enfants qui n'avaient rien demandé.

Ma vie de couple s'est maintenue grâce à une femme qui savait et comprenait ce que j'avais vécu et ressenti. Je n'ai jamais trouvé soutien plus fort que celui-là et encore aujourd'hui bien que je pense ne pas la mériter. Il existe et il se résume en une bienveillance et une compassion sans nom. Dans la désunion de nos vies nous nous sommes unis.

Je m'en étonne encore car j'ai eu des réponses très violentes dues à ma détresse profonde. Cette détresse se trouve en vous quand vous n'êtes plus rien pour la société.

CETTE DETRESSE SE TROUVE EN VOUS  
QUAND VOUS N'ÊTES PLUS RIEN  
POUR LA SOCIÉTÉ

### ENTRER DANS LE SYSTEME

Je garde toujours le même profil avec un pied dans et hors du système. Je suis à cheval et en réflexion constante sur mon retrait ou mon inclusion. Avec ma compagne on en parle beaucoup et on y réfléchit.

Je dois à tout prix rentrer dans le système et faire valoir mes droits. J'ai pensé qu'il était temps à mon âge car je suis foutu. Ma santé ne me permet plus de fuir.

Pour commencer, il faut que je trouve une adresse. Car vivre avec ma famille risque de produire énormément de dégâts, puisque l'impact financier sera non négligeable.

## REPERCUSSIONS SUR MES PROCHES

Il est hors de question que ma famille paye pour moi. Qu'en est-il de tous ces créanciers qui viendront piller mes enfants et leur maman si je me domicilie avec eux.

VIVRE AVEC MA FAMILLE RISQUE  
DE PRODUIRE  
ENORMEMENT DE DEGATS

Par mon mode de fonctionnement, j'ai réussi qu'on ne puisse pas me tracer et ainsi avec les années qui passent plein de dettes s'effacent. Pour comprendre l'homme instable que je suis, il n'y a qu'à le constater avec mon historique d'adresses.

Mais à cause de moi ma famille vit le mépris. Le mépris de l'agent de son quartier, le mépris des travailleurs sociaux de la cellule aide et prévention d'une société de logements. Je suis affligé et horrifié de la voir se faire mettre en pièces par ma faute. Ma famille a le droit vivre en paix.

J'ai toujours été un tourment pour elle, un poids. Je suis le poids que le système met sur moi. J'ai un long parcours malgré tout, mais rien n'a jamais abouti.

## ALERTE, RADIATION

Depuis quelques années, j'ai un appartement et je perçois un RIS.

Mon AS au CPAS est assez « compréhensive » avec moi et tente de m'aider selon ses possibilités d'actions. Avec d'autres, ça pouvait très mal se passer. Un jour, j'ai même proposé de faire un dessin pour mieux faire comprendre ce que je peux faire.

Mais, mon AS n'a pas de prise sur ce qui peut m'arriver. Il y a peu de temps elle m'avertit qu'une alerte à la Banque Carrefour est émise en raison d'une radiation en cours sur le registre de population. Cela voulait dire que bientôt je n'aurais plus d'adresse.

Je me suis senti poignardé, trahi par le système ! Pourquoi quelqu'un essaie de me radier ? Qui veut me radier ? Mon AS n'avait pas la réponse. Afin de mieux comprendre je me suis rendu à l'administration communale pour me renseigner sur ce qu'il m'arrivait.

Apparemment, c'est une démarche entreprise par mon agent de quartier. Mais aujourd'hui je n'en connais toujours pas le motif.

Bien évidemment ça coule de source pour moi. Je n'étais simplement pas présent les fois où il a voulu entrer en contact avec moi. Peut-être dans le cadre d'auditions où je devais être entendu pour quelques méfaits découlant de mon parcours.

JE DOIS ME BATTRE  
POUR GARDER MON ADRESSE

Néanmoins j'estime que c'est un profond manque de respect, de mépris à mon égard mais aussi une démarche arbitraire de la part de cet agent de quartier.

Je ne pense pas que tout ceci est de bon présage pour moi et s'il faut entrer dans de nouveaux mécanismes de survie je le ferai sans aucun doute.

Actuellement, je possède toujours un logement, dont les loyers sont en ordre. Mais je dois me battre pour garder mon adresse, mon petit et unique chez moi.

## SANS CARTE D'IDENTITE...

Malheureusement j'ai perdu mes papiers je n'ai plus de carte d'identité, ni de banque. Je m'en veux de les avoir perdus. Maintenant que je suis en procédure de radiation, je pense que je n'aurais pas le droit d'avoir le document de perte de carte d'identité. Impossible, donc, sans celui-ci, de pouvoir me rendre à la banque pour réclamer une nouvelle carte et retirer de l'argent en liquide au guichet.

J'ai contacté mon AS du CPAS par email. Afin de lui expliquer ce qu'il

m'arrive et de trouver un arrangement pour que je puisse directement percevoir mon RIS en liquide.

Elle a accepté et m'a informé avoir payé mon loyer et m'a donné le jour et les heures d'ouverture des guichets pour les retraits d'argent liquide.

Mon AS m'a dit que je pouvais venir chercher une partie j'avais donc cru qu'ils allaient me donner une somme qu'ils avaient convenue mais finalement j'ai reçu la totalité du reste après avoir payé mon loyer charges comprises.

## J'AI 40 ANS, ET...

Voilà que je me retrouve aujourd'hui à 40 ans dans une situation où je n'ai plus de papiers et que vu la procédure de radiation je serai donc bientôt sans adresse. Qui dit « plus d'adresse », dit « plus de revenu » donc finalement je perdrai même mon logement puisque je n'aurai plus de quoi le payer.

Je n'ai jamais fait partie de la société, son système ne me permet pas de m'inscrire dedans et on me persécute dès que j'essaie de m'en sortir alors à quoi bon résister à rester dans le système. C'est plus facile pour moi de le déjouer afin de survivre.

*Un militant*



## EN SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

*NOUS SOMMES TOUS DES ÊTRES HUMAINS. CERTAINS EN GRANDE RÉSISTANCE, EN SURVIE.  
NE NOUS DIVISONS PAS. NE NOUS DIVISEZ PAS*

### UN COURRIER QUI QUESTIONNE

Une Guerre en Ukraine. Des personnes doivent fuir et gagner d'autres territoires afin de protéger leur vie. Un grand malheur, une profonde tristesse.

Si la Belgique représente une terre d'accueil et si elle exerce son rôle en ce sens tant mieux ! C'est important ! je suis entièrement d'accord.

C'est normal, c'est évident pour moi d'être prête à les aider dans une telle situation.

#### MON HISTOIRE

Je suis maman de trois enfants, je poursuis des études, je perçois des revenus d'invalidité de la mutuelle et je vis dans un logement social.

Récemment, j'ai reçu un courrier de la caisse d'allocations familiales pour m'informer que si je devenais famille d'accueil pour les réfugiés Ukrainiens ma composition de famille changerait. Je risquerais d'avoir un impact sur la

majoration qui m'est octroyée en tant que famille monoparentale.

Mais si la personne ou la famille que j'accueillerais bénéficie de la « protection temporaire » (statut de réfugiés) j'aurais le droit de conserver mon taux majoré.

Je constate que par ce geste d'accueil, je recevrai une « occasion » de réduire l'impact négatif (diminution de revenus) sur mes droits malgré la cohabitation. Je reçois un courrier me précisant les démarches à faire.

Pourtant, des questions me mettent mal à l'aise par rapport à ce que tant de gens vivent...

#### DEUX POIDS, DEUX MESURES

Dernièrement, ma petite sœur et ses enfants se sont retrouvés sans logement. Je n'ai pas pu les héberger, mes revenus risquaient de diminuer, mon loyer allait augmenter, je ne

pouvais pas me le permettre. D'autres que moi ont déjà partagé leur expérience dans « la main dans la main ». Cela souligne que nous sommes nombreux à vivre la répression lorsque nous voulons nous montrer solidaires.

Dans certaines circonstances, la solidarité est valorisée. A d'autres moments, je suis soupçonnée de fraude, de garder les choses sous silence... Je suis « punie ».

*Prescilla*



### LA SOLIDARITÉ NOUS PERMET D'AVANCER, PAS LA DISCRIMINATION

Des hommes, des femmes, des enfants en grande détresse doivent fuir la guerre en Ukraine. C'est très important que nous soyons solidaires, que nous soutenions tous ceux qui cherchent à se protéger. La Belgique doit rester une terre d'accueil.

C'est très important qu'un pays comme le nôtre soit solidaire, et mette en place des mesures pour faciliter l'accueil... Nous savons combien la solidarité permet de tenir et d'avancer.

A travers les médias, nous apprenons que le permis de travail est accordé d'office aux ressortissants de l'Ukraine. Ces amis Ukrainiens pourront chercher du travail et être engagés légalement. Nous savons que les procédures sont

différentes pour d'autres demandeurs d'aide. **Cette solidarité devient alors de la discrimination.**

Il y a quelques semaines, Monsieur le Secrétaire d'Etat proposait de mettre en marche la réquisition d'immeubles, pour les familles Ukrainiennes. Ça fait des années qu'on en parle, et qu'on nous dit que ça ne marche pas, que ce n'est pas faisable dans le concret. Le serait-ce maintenant ?

Idem pour le logement social, il parle maintenant de construire du logement social pour favoriser l'offre ? Cette discrimination est questionnante ! Cela va augmenter le climat de méfiance, de racisme, de rejet, de haine, etc. Nos responsables politiques se rendent-ils compte de cela ? Est-ce un choix de leur part ?

C'est essentiel qu'un Etat prenne ses responsabilités vis-à-vis de toutes les personnes vivant sur le territoire.

C'est très important d'accueillir l'autre, on en sait quelque chose. Mais peut-on ouvrir les yeux sur le fait que les décisions prises par nos politiques entraînent une discrimination importante ? Cette discrimination, en plus du sentiment amer qu'elle génère risque de nous diviser.

Que nous soyons avec ou sans emploi, belges ou étrangers, avec ou sans-papiers, nous devons plus que jamais nous unir et lutter ensemble pour une société basée sur l'humanisme et sur la solidarité sociale. Cette unité peut et doit se réaliser autour de la revendication du partage équitable des richesses.

*les militants de LST*

LA MEME SOLIDARITE ENVERS NOS FAMILLES  
ET D'AUTRES EST SANCTIONNEE.  
ET ÇA, C'EST DISCRIMINANT !



## DIALOGUE DANS L'AGORA

UNE MISE EN RETRAIT

AVEC LE SENTIMENT D'AVOIR CONSTRUIT DES CHOSES ENSEMBLE

Le Mouvement LST compte parmi les fondateurs du groupe AGORA et s'est engagé depuis longtemps dans les diverses démarches de dialogue et les projets initiés.

Aujourd'hui, nous choisissons de nous mettre en retrait de ce processus.

Ce choix n'est pas facile à faire. Il est lié aux options prioritaires actuelles du Mouvement LST.

Notre retrait se fait avec le sentiment d'avoir construit quelque chose ensemble.

Dans ce sens, relevons quelques constats et espoirs de cette expérience.

Ce dialogue a été structuré autour de deux points fondamentaux. D'une part le vécu des familles les plus pauvres et leur résistance quotidienne pour inventer des moyens afin de protéger leur droit de vivre en famille, d'autre part la question initiale sur le placement pour cause de pauvreté.

L'expérience a été portée avec un espoir vraiment important pour les familles concernées de voir leurs espérances, analyses et propositions entendues et reconnues. Enfants et parents doivent rester des acteurs et des partenaires privilégiés, avec leurs places respectives, dans tout le processus de décision.

Nous avons apprécié l'engagement des travailleurs : dans un réel dialogue, dans des questionnements de leurs pratiques, voire dans des expérimentations de pratiques nouvelles, ainsi que dans la publication de cahiers de revendications communs que nous avons produits.

Nous souhaitons vivement que les professionnels continuent dans leurs pratiques la démarche entreprise, et gardent une attention permanente au fossé qui les sépare du vécu et du quotidien des familles, afin de permettre des pratiques qui respectent et associent ces dernières au processus d'aide.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont engagées dans ce dialogue. Bien sûr, le droit de vivre en famille et les combats engagés par la population la plus pauvre pour le faire respecter restent une priorité permanente dans notre engagement. Et c'est davantage auprès d'elle que nous recentrerons nos énergies dans les semaines et mois qui viennent.

Des dialogues de ce type restent pleinement dans nos préoccupations. C'est dans cette perspective que nous confions la démarche Agora à ceux et celles qui la poursuivent actuellement, tout en restant attentifs aux contributions que nous pourrions encore y apporter.



### AGORA EN DATES

- 1994 : Rapport général sur la pauvreté
- 1998 : naissance du groupe AGORA
- 2001 : Recherche avec l'Université de Liège, « L'apport de la parole des familles dans l'aide à la jeunesse »
- 2002 : Elargissement du groupe Agora aux professionnels des SAJ et des SPJ
- 2005 : la plaquette « le premier contact entre une famille et le SAJ »
- 17/10/2005 : journée d'étude au Botanique à BRUXELLES (présentation de la plaquette)
- 2008 : Elaboration de la Charte de travail du groupe Agora
- 2009 : Texte - "Aide à la jeunesse - Appel croisé des familles et des professionnels pour une politique qui libère"
- La recherche action menée sur la division de Tournai autour de la transparence et la transmission des écrits
- 2011 : journée de réflexion avec les SAJ et les SPJ « La transparence et la transmission des écrits dans l'AAJ »
- 2015 : Travail avec le Cabinet de la Ministre HUYTEBROEK et différentes associations concernant le maintien du lien entre les enfants placés et leur famille
- 2016 : avis du groupe sur le projet de décret-code
- 2017 : Familles pauvres : soutenir le lien dans la séparation » (vidéo)
- 2019 : avis du groupe Agora sur les projets d'arrêtés relatifs au PPE et transmission des pièces
- 2019 : participation de Me Baudart à un colloque organisé par la Cour Constitutionnelle
- 2019 : article dans Reper'AJ 8
- 2021 : production du Service de Lutte contre la Pauvreté retraçant les 20 ans d'AGORA : "Le dialogue, une démarche féconde pour l'effectivité des droits Agora, un exemple inspirant".

Didier Verbeke :

« La première chose qui me vient, c'est le fait d'avoir pu lire une loi avec des professionnels et la comprendre.

A l'Agora, on a pu aussi partager le ressenti des travailleurs sociaux et celui des familles.

Et cela m'a permis de comprendre que pour des professionnels, ce n'est pas toujours facile de prendre des décisions. Décisions qui nous meurtrissent souvent.»

Andrée Defaux :

« Ce que ce groupe m'a appris, c'est le dialogue avec des personnes d'un statut différent du mien, autour du placement pour cause de pauvreté. Je retiens la reconnaissance des familles qui participent à ce dialogue, librement. Je garderai en mémoire les « 17 octobre » sur l'accueil, sur les écrits des travailleurs sociaux dans les dossiers de l'Aide à la Jeunesse, sur le maintien du lien entre les parents et leurs enfants placés.

Je crois **qu'un tel dialogue fait bouger les lignes** et permet aux familles de mieux comprendre le décret et le nouveau code et aux travailleurs de l'aide à la jeunesse de changer leur manière de travailler. »

## LA CARTE D'IDENTITE ET L'eID

*La carte d'identité est un document officiel obligatoire, valable 5 ans.*

Elle sert de preuve de notre identité et notre nationalité, et constitue également la preuve de l'inscription au registre de la population.

Outre les mentions de base (nom, prénom, nationalité, date de naissance, sexe, photo), **la carte d'identité (eID) est munie d'une puce électronique qui contient certaines informations sensibles et personnelles.**

L'adresse de domicile ne figure pas sur la carte, mais sur la puce, ce qui évite de devoir remplacer la carte en cas de déménagement. La nouvelle commune convoquera la personne pour modifier l'information figurant sur la puce.

### UNE PUCE ELECTRONIQUE

La puce permet l'authentification de la personne en cas de connexion sur les sites officiels du SPF Intérieur ou d'autres sites (SPF Sécurité sociale, administration communale, notamment pour commander des documents en ligne ou signer électroniquement), mais également chez son pharmacien ou son médecin



pour l'accès aux données sécurisées de santé.

Quand on reçoit sa nouvelle carte d'identité eID, on reçoit également un code PUK et un code PIN.

- Le code PUK ou "Personal Unblocking Key" est nécessaire pour activer la carte eID.

- Le code PIN ou "Personal Identification Number" est demandé à chaque connexion sur un site internet sécurisé (comme un mot de passe).

En cas de perte ou d'oubli de ces codes, il faut contacter le SPF Intérieur ([https:// www.ibz.be](https://www.ibz.be), ou au numéro gratuit 00800 2123 2123) ou son administration communale.

Les cartes d'identité de la population belge sont actuellement progressivement remplacées par un nouvelle eID, contenant davantage de possibilités sécurisées de connexion aux sites officiels, mais également davantage de contrôle et de lutte contre les fraudes. La puce contient désormais également les empreintes digitales.

Les informations figurant sur la puce électronique ne sont accessibles qu'aux services habilités par la loi (administration communale, autorités de police, service de contrôle aux frontières, certaines administrations publiques).

Cela pose évidemment des questions fondamentales de respect de la vie privée.

### EN CAS DE VOL OU PERTE

Tout vol ou perte de la carte d'identité doit faire l'objet d'une déclaration immédiate auprès de la police ou de l'administration communale. La commune délivre une attestation de

perte de carte d'identité : ce document (annexe 12) est valable en Belgique comme pièce d'identité provisoire.

Il est également très recommandé d'en informer immédiatement le service DOC STOP (service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7) pour bloquer la carte et éviter tout risque d'usage frauduleux (par téléphone au 00800 2123 2123, ou via le site <https://www.checkdoc.be>).

Il faut ensuite solliciter une nouvelle carte d'identité auprès de la commune de son domicile.

Il est également possible d'obtenir une carte d'identité provisoire en cas de départ vers l'étranger.

### EN CAS DE RADIATION D'OFFICE

La radiation d'office des registres de population entraîne l'annulation immédiate de la carte d'identité. Il faudra donc demander une nouvelle carte d'identité auprès de la commune où on se réfère domicilier.

La délivrance d'une carte d'identité est payante (coût de la photo d'identité et du document lui-même). Le prix varie selon les communes (entre 12 et 20 €).

Philippe Versailles

### REVENU D'INTÉGRATION

Voici les nouveaux montants du RIS au 1<sup>er</sup> mars 2022 :

- Isolé **1093,80 €**
- Cohabitant **729,20 €**
- Famille à charge : **1478,22 €**

Hors cadre  
Andenne

## LE MONDE EN MAIN

UN NOUVEL ATELIER TERRE AVEC SONIA PIGNOLET DE L'ATELIER 170 ASBL  
A PU VOIR LE JOUR APRÈS DES MOIS DE PANDÉMIE ...

Sonia nous explique comment procéder afin de récupérer la terre séchée d'un atelier commencé en septembre 2020 mais non abouti. Nous constatons que la terre est devenue « argile ». On la pose ensuite sur une plaque de plâtre afin d'absorber l'eau. Finalement, on obtient une « autre » terre qu'il sera alors possible de travailler.



Avec les participants de l'atelier, on a choisi cette fois de dessiner la terre et de la reconstruire. On est en chantier. Nous décidons de réaliser un globe terrestre avec en tête l'idée de réaliser « un monde dont on rêve ». Nous redessons les différents continents sur des plaquettes de terre que nous découpons.

Chacun peut alors travailler sa plaquette de terre comme il l'entend : on creuse, on ajoute du relief, etc. On s'exprime en travaillant la terre.



Les pièces sont terminées et sont donc cuites afin qu'on les peigne avec des émaux qui passeront une nouvelle fois à la cuisson. Ensemble, nous avons décidé de peindre avec des émaux de couleurs vives afin de rendre ce monde chatoyant !

Il s'agit à présent d'assembler tous ces continents pour qu'ils forment notre monde.

Un monde posé sur des mains elles aussi en terre. Comme si on prenait le monde en main. On participe à sa reconstruction.



Les participants à l'atelier

## Ça se passe

### CAHIER DE REVENDICATIONS

Ce 19 avril était un temps fort de l'année pour nous.

Le mouvement LST, et d'autres associations, ont organisé une journée de travail à propos du "cahier de revendications". C'est le prolongement de notre travail du 18 octobre 2021 sur la déshumanisation. Les thèmes abordés sont le droit de vivre en famille, le statut de cohabitant, les étiquettes, le recul des protections sociales, la numérisation. Nous reviendrons sur cette journée dans le prochain numéro de notre « la main dans la main ».



### NOUVEAU THÈME POUR CONCERTATIONS

Les concertations au Service de Lutte contre la Pauvreté entre les associations dans lesquelles se rassemblent des personnes en situation de pauvreté et le service de lutte contre la pauvreté vont reprendre. Le rapport précédent traitait de "Solidarité et Pauvreté".

Pour la prochaine période de deux ans, nous travaillerons la dimension financière de la pauvreté. Le titre n'est pas encore définitif mais nous aborderons la question des budgets. Vous serez rapidement invités pour nos préparations. La première rencontre à Bruxelles aura lieu le mardi 10 mai.

Encore un nouveau défi.

### TROP DE LOGEMENTS INNOCCUPÉS



L'atelier « reflets » s'est penché depuis plusieurs semaines sur le problème des logements inoccupés. Vous pouvez voir un reflet de nos témoignages et de nos réflexions à la vitrine de notre maison, au 27 rue Pépin à Namur.

*« C'est violent de voir autant de logements vides alors qu'il y a tant d'amis mal logés ou non logés » !*

### « LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro  
**D'Andenne** : l'équipe d'actualités Andennaises.  
**De Condroz-Famenne-Ardennes** : Laeticia.  
**De Namur** : Andrée, Cécile, Didier, Marion, Martin, Patricia, Philippe, Prescillia, Sébastien.  
**Du Hainaut** : Luc.

#### NOS ADRESSES DE CONTACT

##### A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22  
 Rue d'Horseilles, 26 - 5300 Andenne  
 andenne@mouvement-lst.org  
 Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

##### EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardennes asbl  
 Tél. : 0486/33 36 17  
 Doyon, 13 - 5370 Flostoy  
 ciney-marche@mouvement-lst.org  
 Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

##### PROVINCE DU HAINAUT :

LST Hainaut  
 Tél. : - 0486/33 43 59  
 hainaut@mouvement-lst.org  
 Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387  
 Sur Tubize  
 C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65  
 tubize@mouvement-lst.org

##### A NAMUR :

L.S.T asbl- Tél. : 081/22 15 12  
 Rue Pépin, 27 - 5000 Namur  
 namur@mouvement-lst.org  
 Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[WWW.MOUVEMENT-LST.ORG](http://WWW.MOUVEMENT-LST.ORG)  
 federation@mouvement-lst.org



#### ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an  
 Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387  
 De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl  
 27 rue Pépin - 5000 Namur

#### DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

#### AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



#### IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4  
 Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter. Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !